



Centre Hospitalier de la Haute Gironde
97, rue de l'Hôpital - BP 90 - 33394 Blaye Cedex
Tél. 05 57 33 40 00
Fax 05 57 33 44 48
Mail : contact@chblaye.fr

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales

M. Denis BALDES, Maire de la commune de Blaye

M. Jean-Pierre DUEZ, Représentant de la Communauté de Commune du Canton de Blaye

Mme Valérie GUINAUDIE, représentant du Conseil départemental de la Gironde

Collège des représentants du personnel médical et non médical :

Membres avec voix consultative :

M. le Docteur Alexis TENDA, Vice-Président du Directoire

Mme Christine LACROIX, Inspecteur - ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

M. Sébastien TORRES, représentant de la CPAM de la Gironde

Assistaient à la séance :

M. Christian SOUBIE, Directeur

Mme Agnès BIZIERE, Directrice déléguée

Mme Céline MAQUET, Sous-Préfète de Blaye

Mme Sandrine ZAROS, Cadre supérieur en charge de la direction des soins de la Qualité et de la Gestion des Risques

Excusés :

M. le Docteur MASSIOT, représentant de la Commission Médicale d'Établissement

M. le Dr Laurent SAURA, Personnalité qualifiée désignée par le directeur générale de l'A.R.S

Mme Joslane LABADIE, représentant des familles des personnes accueillies

M. Julien GOLFIER, représentant de la CSRIMT

Mme Marie CASTELA, représentante désignée par les organisations syndicales

Désignation de 2 représentants du Conseil de Surveillance parmi ses membres non médecins au sein de la commission d'activité libérale

Le Conseil de Surveillance,

- VU le Code de la Santé Publique,

- VU la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Désigne, à l'unanimité parmi ses membres non médecins pour siéger au sein de la Commission d'Activité Libérale :

- o M. Jean-Pierre DUEZ, Représentant de la Communauté de Commune du Canton de Blaye,
- o M. Denis BALDES, Maire de la commune de Blaye.

Fait à Blaye, 23 octobre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Président du Conseil de Surveillance,


Denis BALDES